

PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'administration de l'Association des propriétaires du lac Clair (2011) tenue en conférence téléphonique le 5 mai 2014.

SONT PRÉSENTS AU TÉLÉPHONE :

EST ABSENT :

M. Louis Germain, président
M. Raymond Morissette, trésorier
M. Michel Bouchard, secrétaire
M. Serge Olivier
M. Gaston Truchon

M. Yvan Boisvert

1. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté. Il comporte un seul item, soit les travaux à être effectués au barrage.

2. LES TRAVAUX SUR LE BARRAGE

Le président dresse une chronologie des démarches menant à la décision à être prise par le Conseil d'administration relativement aux travaux à être effectués sur le barrage à l'entrée du lac.

Sept soumissions ont été jugées conformes aux plans et devis. Les cinq soumissions les plus élevées ont été éliminées du processus de sélection. Une de ces soumissions dépassait même le montant de 300 000,00 \$.

La soumission la moins dispendieuse s'élève à 185 333,95 \$ incluant les taxes. L'autre soumission était de 225 000,00 \$.

La firme WSP s'est vue demander de regarder les détails de ces deux soumissions afin de tenter d'en diminuer les montants.

À l'issue de cet exercice, la firme Gosselin et Tremblay a produit le même montant, mais a accepté de procéder à l'excavation selon les quantités, ce qui peut entraîner une diminution du coût total. La soumission du deuxième soumissionnaire a été ramenée à 216 000,00 \$.

La firme WSP nous a confirmé que la compagnie Gosselin et Tremblay possédait une certaine expérience dans ce genre de travaux, ce qui n'est pas le cas de la firme Tessier, l'autre soumissionnaire. À l'égard de ce soumissionnaire, un engagement à payer les coûts reliés au changement d'huile de l'excavatrice, tel que le Conseil d'administration s'était engagé envers lui restera à être réglé.

La surveillance des travaux sera confiée à la firme WSP, et ces travaux sont prévus pour la période du 14 août au 14 septembre 2014.

Après discussion, le Conseil d'administration décide de confier les travaux à la firme Gosselin et Tremblay. Une résolution à cet effet sera rédigée par le secrétaire.

La date de la prochaine Réunion générale annuelle est fixée au 1er juin 2014 à 09 h30.

La réunion se termine à 10 h 50.

Michel Bouchard
Secrétaire